

2- Indicateur d'écart de taux d'augmentations individuelles

La notion d'augmentation individuelle correspond à une augmentation individuelle du salaire de base du salarié concerné. Elle inclut les augmentations de salaire liées à une promotion. La période de référence retenue pour évaluer la présence d'augmentations peut être allongée à deux ou trois ans. Son caractère pluriannuel peut alors être révisé tous les trois ans. Il ne faut comptabiliser les salariés augmentés que parmi ceux qui sont pris en compte pour le calcul des indicateurs.

Saisir vos données dans les seules cellules vertes. **Ne rien saisir dans les autres cellules.**

Les résultats apparaissent dans les cellules jaunes. Ils peuvent être accompagnés de commentaires pour les interpréter.

Des notes sont disponibles sur certaines cellules (triangle rouge en haut à droite), il suffit de passer sur la cellule avec la souris pour les visualiser (si vous ne les visualisez pas correctement, faites un clic droit avec la souris, puis sélectionnez "Afficher/masquer la note" ou "Modifier la note" pour agrandir la zone de la note).

| | Nombre de salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs (en effectif physique) | | Nombre de salariés augmentés au cours de la période de référence considérée | | Taux d'augmentations (pourcentage de salariés augmentés) | | Ecart de taux d'augmentations | Ecart absolu de taux d'augmentations | Ecart en nombre équivalent de salariés |
|-----------------------|---|--------|---|--------|--|--------|-------------------------------|--------------------------------------|--|
| | Femmes | Hommes | Femmes | Hommes | Femmes | Hommes | | | |
| Ensemble des salariés | 122 | 88 | 115 | 81 | 94,3% | 92,0% | -2,2% | 2,2% | 2,0 |

Indicateur calculable (1=oui, 0=non) : 1 Il y a eu des augmentations et l'effectif total des salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs compte au moins 5 femmes et 5 hommes.

Résultat final obtenu à l'indicateur en % : 2,2 L'écart de taux d'augmentations est en faveur des femmes.

Résultat final obtenu à l'indicateur en nombre équivalent de salariés : 2,0 Si ce nombre d'hommes supplémentaires avait bénéficié d'une augmentation, les taux d'augmentations seraient égaux entre femmes et hommes.

Nombre de points obtenus sur le résultat final en % : 25

Nombre de points obtenus sur le résultat final en nombre équivalent de salariés : 35

Nombre de points obtenus sur 35 : 35